



République Française
Département de l'Yonne
Canton de SENS-1

Envoyé en préfecture le 07/06/2024
Reçu en préfecture le 07/06/2024
Publié le 07/06/2024
ID : 089-218903540-20240604-DELI4JUIN12-DE

Feuillet n°

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-MARTIN DU TERTRE

Séance du 04 Juin 2024

Date de convocation : 31/05/2024

Membres en exercice : 19
Membres présents : 15
Suffrages exprimés : 18
Votes :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

PRÉSENTS : Mme et Mrs CORDILLOT, KABAT, PARIS, LORGE, PICQ, STETTLER, GAUTROIS, ARNOULD, VAHER, ARAULT, TURHAN, HENRY, BERRY, BRODE, LOMBARDO.
ABSENT : Mr AGACHE.
ABSENTS EXCUSÉS : Mrs LEGRON (pouvoir de vote à Mr CORDILLOT), FARHAOUI (pouvoir de vote à Mme KABAT), BINON (pouvoir de vote à Mr PICQ).
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme STETTLER.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Martin du Tertre, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle Polyvalente, sous la présidence de monsieur le Maire, Daniel CORDILLOT.

7.10 : DIVERS.

Délibération N° 2024 04JUIN 12 : TARIFS SERVICE ENFANCE CANTINE - GARDERIE - MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES.

Le Conseil Municipal, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des services "Enfance" à compter du 1^{er} Septembre 2024.

Rappel des horaires d'accueil de la Maison de l'Enfance :

Matin : ouverture à 7 h les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi.

Fermeture à 18 h 30 les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Fermeture à 18 h le Mercredi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe les tarifs du service enfance cantine garderie à compter du 1er septembre 2024,

Tarifs Service Enfance Cantine, Garderie - Mercredis et Vacances scolaires au 1^{er} Septembre 2024

MARTINOTS					
	QUOTIENTS				
CANTINE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
CANTINE (REPAS)	2,15 €	2,81 €	3,31 €	3,81 €	3,97 €
TEMPS MERIDIEN (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
TOTAL	3,26 €	4,26 €	5,01 €	5,76 €	6,01 €
PANIER REPAS P.A.I (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
REPAS + TEMPS MERIDIEN ENFANT FAMILLE D'ACCUEIL			5,01 €		
GARDERIE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
GARDERIE MATIN	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
GARDERIE SOIR AVEC GOÛTER	1,57 €	2,05 €	2,41 €	2,77 €	2,89 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	2,21 €	2,89 €	3,40 €	3,91 €	4,08 €
1/2 JOURNÉE SANS REPAS AVEC GOÛTER	2,27 €	3,49 €	4,11 €	4,73 €	4,93 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	5,47 €	7,15 €	8,41 €	9,67 €	10,09 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS + GOÛTER	5,93 €	7,75 €	9,12 €	10,49 €	10,94 €
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER	8,13 €	10,63 €	12,50 €	14,38 €	15,00 €
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE/ VACANCES SCOLAIRES	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER (7h-18H00)	8,14 €	10,64 €	12,52 €	14,40 €	15,02 €
SEMAINE COMPLÈTE DE 5 JOURS AVEC REPAS ET GOÛTER : forfait (b)	32,55 €	42,57 €	50,08 €	57,59 €	60,10 €

b) le forfait semaine de 5 jours est établi sur une base de 4 jours par semaine (1 jour offert)

Si semaine incomplète, le forfait ne s'applique pas.

Les familles qui auront quitté la Commune en cours d'année conserveront le bénéfice du tarif "Martinots" jusqu'à la fin de l'année scolaire.

EXTÉRIEURS					
QUOTIENTS					
CANTINE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
CANTINE (REPAS)	3,40 €	3,60 €	4,00 €	4,40 €	4,60 €
TEMPS MÉRIDIEN (12h-14h)	1,73 €	1,84 €	2,04 €	2,24 €	2,35 €
TOTAL	4,67 €	5,44 €	6,04 €	6,64 €	6,95 €
PANIER REPAS PAI	1,73 €	1,84 €	2,04 €	2,24 €	2,35 €
GARDERIE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
GARDERIE MATIN	1,73 €	1,84 €	2,04 €	2,24 €	2,35 €
GARDERIE SOIR AVEC GOÛTER	2,46 €	2,60 €	2,89 €	3,18 €	3,33 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	4,34 €	4,59 €	5,10 €	5,61 €	5,87 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	8,60 €	9,11 €	10,12 €	11,13 €	11,64 €
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER	13,64 €	14,44 €	16,05 €	17,65 €	18,45 €
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VACANCES SCOLAIRES	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER (7h-18H00)	12,79 €	13,55 €	15,05 €	16,56 €	17,31 €
SEMAINE COMPLÈTE DE 5 JOURS AVEC REPAS ET GOÛTER : forfait (b)	51,17 €	54,18 €	60,21 €	66,23 €	69,24 €
PRIX DU REPAS					
Agent communal extérieur à la Maison de l'Enfance	4,60 €				
Adulte et enseignant	5,10 €				

b) le forfait semaine de 5 jours est établi sur une base de 4 jours par semaine (1 jour offert)

Si semaine incomplète, le forfait ne s'applique pas.

PAI : Projet Accueil Individualisé (Protocole à mettre en place)

Au-delà de la limite horaire et par 1/4 d'heure, un forfait de garde de 1 € sera exigé en cas de retard des parents ou de la personne majeure dûment autorisée

Toute heure commencée est due.

INFORMATIONS

- * Prix horaire garderie : 0,85 € TTC (T. 681 à 1100)
- * Prix repas appliqué par prestataire : 3,31 € TTC (L. Ma. J. V)
- * Prix repas appliqué par prestataire : 3,31 € TTC (Mercredi et vacances scolaires)
- * Prix goûter appliqué par prestataire : 0,71 € TTC

Vote : Pour à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Daniel CORDILLOT

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 07/06/2024

ID : 089-218903540-20240604-DELI4JUIN12-DE

